Département des Hautes Alpes

S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/44
Objet : chapitre 5.1
Modification de la composition du Bureau du Comité syndical

L'an deux mille vingt, le 11 décembre 2024, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Capitainerie (Club house), à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 11 décembre 2024

Date de convocation :
Le 26 novembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :24
(32 voix)
En exercice : 24 (32 voix)
Membres présents : 19 (24 voix)

Membres présents
Vote(s) pour 24
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Claire BARNEOUD

Auxiliaire de secrétaire de séance :
M. Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Jacques BILLON TYRARD, Christian DURAND, Georges GAMBAUDO, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Bernard RAIZER, Pierre VOLLAIRE

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Poncon : Alain BETTI

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Frédéric REYNAUD, Agnès PIGNATEL, Hélène GARCIER RICHAUD (pouvoir donné à E. JACQUES), Denis CAPEL (pouvoir donné à J.M. TRON)

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voies) : Claire BARNEOUD, Marc VIOSSAT, Valérie ROSSI (pouvoir donné à J. BILLON TYRARD)

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voies) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Exposé des motifs :

Le Président rappelle la délibération n°2021-48 du 4 octobre 2021 par laquelle le Comité syndical procédait à la désignation des huit membres de son Bureau. Il constate par ailleurs que les récentes élections législatives anticipées ont conduit à l'élection de Sophie VAGINAY en tant que Députée des Alpes de Haute-Provence. Madame VAGINAY, qui a par la suite démissionné de son mandat de Maire de Barcelonnette afin de respecter la règle de non-cumul des mandats, n'est donc plus aujourd'hui conseillère communautaire de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Si l'intercommunalité a procédé à la nomination de Hélène GARCIER-RICHAUD afin de la remplacer en tant qu'administratrice titulaire du S.M.A.DE.SE.P., le Président fait part de la nécessité d'organiser également son remplacement au sein du Bureau du syndicat mixte : Sophie VAGINAY assurait en effet jusqu'à présent la seconde Vice-présidence de la structure.

Dans ce cadre, et conformément aux statuts de l'établissement public (article 8.1), l'ensemble des collectivités ou EPCI adhérant a vocation à intégrer le Bureau du Comité syndical. Sophie VAGINAY étant la seule élue qui représentait jusqu'à présent l'intercommunalité de la Vallée de l'Ubaye, il convient de procéder à la désignation de son successeur parmi les administrateurs titulaires représentant cette structure au sein du conseil d'administration syndical. Au-delà de ce remplacement numérique, il convient également de questionner les administrateurs sur l'élection du second Vice-président parmi les membres élus du Bureau.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°05-2024-05-27-00001 du 27 mai 2024 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,

CONSIDERANT l'article 8 alinéa 8.1 – concernant la composition du Bureau :

Membres Adhérents :
Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
Communauté de Communes de de Serre-Ponçon, Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance,
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
Capitainerie, Quai de la rue Royale, 05160 Savines-le-Lac Tél : 04 92 44 33 44
e-mail : contact@smadesep.com www.serre-poncon.com

Le Comité Syndical procède à l'élection de l'administrateur représentant l'intercommunalité de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et du second Vice-président à mains levées.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 11 décembre 2024 :

- Election de l'administrateur représentant la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon :

Agnès PIGNATEL est élue par 24 voix (pour 19 membres présents)

- Election du deuxième Vice-Président :

Jean-Michel TRON est élu par 24 voix (pour 19 membres présents)

Ainsi fait les jours, mois et an sus dits
Pour extrait conforme

Le Président

Victor BERENGUEL

Membres Adhérents :
Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
Communauté de Communes de de Serre-Ponçon, Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance,
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
Capitainerie, Quai de la rue Royale, 05160 Savines-le-Lac Tél : 04 92 44 33 44
e-mail : contact@smadesep.com www.serre-poncon.com